



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AVEYRON

**DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Service

Eau et Biodiversité

Unité

Milieux naturels et biodiversité

Affaire suivie par :

Jean - Michel BATUT

tél. : 05.65.73.50.95

fax : 05.65.73.51.25

courriel :

jean-

michel.batut@aveyron.gouv.fr

**Consultation du public relative à la prise de l'arrêté départemental de mise en réserve
de pêche dans le département de l'Aveyron pour l'année 2014.**

Contexte et objectifs du projet de décision :

Le projet d'arrêté a pour objet d'instaurer des parties de cours d'eau ou de plans d'eau dans lesquelles la pêche n'est pas autorisée.

Date et lieux de consultation :

Conformément à l'article L 120-1 du code de l'environnement, le projet de réglementation accompagné d'une note de présentation a été rendu accessible au public pendant une durée minimale de vingt et un jours francs du 01 février 2014 au 22 février 2014 inclus directement en ligne sur le site des services de l'Etat de l'Aveyron.

Le public pouvait faire valoir ses observations après avoir précisé le sujet auquel elles se rattachent directement en ligne à l'adresse suivante : ddt-seb@aveyron.gouv.fr ou par courrier à l'adresse suivante : D.D.T de l'Aveyron - Service eau et biodiversité - 9, rue de Bruxelles - BP 3370 - 12033 Rodez cedex 09.

Synthèse des observations émises par le public

Aucun avis n'a été exprimé

Observations émises par le public dont il a été tenu compte

Sans objet

Adresse postale : 9 rue de Bruxelles Bourran BP 3370 12033 RODEZ CEDEX 9

Téléphone : 05 65 73 50 00 _ Courriel : ddt@aveyron.gouv.fr _ Site internet : <http://www.aveyron.gouv.fr>